



**ACIM** (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)  
**Bulletin de liaison électronique**  
**N° 01 - mars 2008**

*Chers adhérents, chers membres,*

*Merci, par votre adhésion ou votre coopération, d'être à nos côtés pour l'année 2008. Votre contribution nous permettra de mener à bien nos projets (Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, gestion du portail de l'ACIM...), mais surtout elle nous conforte dans notre action en faveur de la musique en bibliothèque.*

*Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous envoyer le premier numéro de notre bulletin de liaison électronique.*

*Cet outil est pour nous un moyen de communiquer directement avec vous (ce bulletin vous est réservé), afin d'accentuer notre coopération, de vous tenir informés de nos projets, de solliciter votre avis ou votre participation. Il peut aussi servir de tribune à vos réflexions, lectures, écoutes ou projets.*

*Comme vous le verrez dans le sommaire ci-dessous, nous avons choisi de mettre en avant les groupes territoriaux que l'ACIM a officiellement intégrés lors de son assemblée générale extraordinaire en 2007.*

*Afin de proposer la tonalité des futurs bulletins électroniques, nous avons ouvert différentes rubriques parmi lesquelles :*

- « Interview » sur le thème « Raconte-moi un blog » ;*
- « Dossier professionnel » cette fois-ci sur le thème de l'animation ;*
- « Brèves du comptoir des bibliothèques musicales » qui nous permet d'annoncer des projets ou des publications à venir.*

*D'autres rubriques seraient à venir, à alimenter ou à définir pour donner une trame définitive à ce bulletin : « Notes d'écoute ou de lecture », « Journées professionnelles », « Vie de l'association », etc...*

*Le contenu développé ici est dans un premier temps réservé aux adhérents de l'ACIM, mais, dans les semaines qui suivent sa publication, une partie de ce contenu pourra également être complété et mis en ligne sous forme d'article(s) sur notre portail professionnel. Ce bulletin sera en tout cas entièrement mis en ligne sur le site de l'ACIM à la publication du numéro suivant.*

*Bonne lecture*

*Arsène Ott (Président de l'ACIM)*





## Sommaire :

**A) Les –thécaires de ch’Nord / Paul Heems (p. 3)**

**B) Présentation ACIM/Picardie / Stéphane Cotrelle (p. 6)**

**C) Présentation de bmdp / Pierre Rebuffet (p. 7)**

**D) Raconte-moi un blog : Desperate Librarian Housewife / interview de Sophie Cornière, créatrice et auteur de ce blog ; propos recueillis par Patrick Goczkowski (p. 9)**

**E) Animation musicale en bibliothèque / Arsène Ott (p. 15)**

**F) Brèves du comptoir des bibliothèques musicales (p. 21)**

- Quatuor à cordes : partage d'une écoute / Arsène Ott

- Les « natifs bibliothèques » s'attachent à la musique : extrait de la lettre ouverte à Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication / Arsène Ott





## A) Les -thécaires de ch'Nord / présentation par Paul Heems

Fondé durant la préparation des rencontres nationales lilloises dans l'objectif d'impliquer les acteurs de la musique en bibliothèque du NPDC, ce groupe s'est rapidement constitué avec une dizaine de collectivités représentées.

Une première réunion a eu lieu où furent représentées : Valenciennes, Roubaix, les BDP 62 & 59, Lomme, Douchy-les-Mines, Saint-Amand-les-Eaux, Bruay-sur-Escaut, Arras et Amiens.

Cette réunion était volontairement dénuée d'ordre du jour, il s'agissait avant tout de provoquer une rencontre. Sur le mode de la libre parole, beaucoup de sujets ont été soulevés.

Où va-t-on ?

a. Le but de ce groupe est-il de se constituer en association ? Quelle ambition se donne-t-on ?

La réponse était assez simple. Nous avons trois options :

- constituer une association autonome ;
- constituer un groupe au sein de l'ABF Nord ;
- constituer un groupe au sein de l'ACIM.

L'idée d'une association autonome fut écartée car elle aurait créé trop de complications alors que le ralliement à l'une des deux précitées permettrait de profiter de leurs infrastructures et moyens.

On s'orientera plutôt vers l'ACIM qui a les mêmes préoccupations que nous, ce qui n'est pas le cas de l'ABF locale.

b. Quel peut être l'intérêt d'un groupe de « -thécaires » ?

Il s'agit principalement de changer notre lisibilité et notre visibilité.

**Lisibilité** : La constitution d'un groupe permet de montrer notre force, de mettre en valeur notre profession. Changer cette image de passeur de loisir vers une prise de conscience que notre métier fait bien partie de l'action culturelle, que la médiation musicale réclame un savoir et un savoir-faire spécifiques.

Il s'agit aussi de montrer que notre action peut être essentielle pour la culture et que la musique en bibliothèque n'est pas qu'un « attrape-jeunes ». Cette lisibilité aura pour effet de crédibiliser notre métier aux yeux des élus, des instances administratives (employeurs, formateurs et concours) et du public.

**Visibilité** : Il semble que nos actions ne soient pas assez médiatisées : d'une part, nous sommes encore trop isolés dans nos structures, comme derrière des remparts ; d'autre part, peu de gens savent quel rôle nous jouons.

Le groupe travaillerait donc comme un groupe de pression sur trois axes :

1. recenser et réclamer les formations dont nous avons besoin :

- soit nous allons trouver les organismes de formation faisant valoir que nous sommes un groupe déjà constitué et donc qu'ils n'ont plus qu'à...
- soit nous organisons nous-mêmes des animations/formations, actions que nous pourrions proposer à l'ensemble des gens concernés par la culture musicale. Nous





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

- avons cité les actions passées de la MDN et celles de l'Aéronef, Roubaix nous a présenté les conférences qu'elle donne, Sylvain nous a signalé l'existence d'Orange continental... : des actions qui participent à la fois de la formation et de la promotion ;
2. faire comprendre que la musique en bibliothèque a un rôle majeur à jouer dans la politique culturelle locale (action de prosélytisme auprès de villes sans prêt de disques comme Douai ou Dunkerque) ;
  3. travailler à la multiplication des partenariats « internes » (entre bibliothèques) et « externes » (structures associatives, conservatoires...) à des fins de promotion de la culture musicale. Le fait de passer par une association nous dédouanera de nos autorités de tutelle.

Quels objectifs peut se donner le groupe ?

#### c. Devenir un lieu d'échange

Par l'utilisation d'Internet ou bien par l'organisation de réunions, multiplier les échanges entre nous : diffuser nos actions, échanger nos « trucs », faire circuler nos expositions. Le groupe peut devenir un véritable outil de promotion et une vitrine de nos actions.

#### d. Mener certaines réflexions « en local »

Roubaix souhaiterait que nous travaillions sur la conservation sinon partagée, au moins concertée, ne serait-ce que pour mener un désherbage « intelligent » des collections. Pour cela il faudrait que chacun de nous indique s'il peut ou non faire l'effort de conserver un fonds spécifique.

L'étape suivante serait de travailler sur les possibilités d'accéder aux documents, nous devons voir ce qu'il est possible de faire avec le « prêt inter ».

Derrière cette question se pose l'interrogation suivante : « nos structures ont-elles vocation de conservation et dans quelle limites doit-on conserver ? »

Ces actions devraient alors s'inscrire dans le cadre de politiques d'acquisition et de plans de développement des fonds pour chacune des structures.

#### e. Devenir un organe d'assistance

Sur certains problèmes propres à la gestion des fonds, la constitution d'un groupe permet de créer un réseau et/ou des outils sur lesquels peuvent s'appuyer certaines démarches.

Notamment en matière de désherbage et pour l'application de la DADVSI.

#### f. Travailler à la mise en place d'un système de diffusion de « coups de cœur » et plus largement à un outil de communication accessible à tous (public et professionnels).

Une seconde réunion s'est déroulée le 22 juin 2007 à Saint-Amand-les-Eaux. Etaient représentés : Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Bruay-sur-Escaut et la MDN (dont en guest star le coordinateur des formations à la MDN).

Après un rapide tour de table, la question des besoins de formation fut soulevée. Immédiatement l'unanimité s'est faite en faveur d'une formation au désherbage de la musique en bibliothèque. Il est certain que chacun a ses propres pratiques, mais personne n'est assuré d'avoir la bonne méthode. Si, bien sûr, le désherbage se pratique selon certains critères : type de documents, date d'achat, date du dernier prêt, nombre de sorties, nombre d'exemplaires.... Il s'avère que nous aurions besoin d'une méthodologie plus cadrée. Une formation a déjà été dispensée sur ce thème, nous pourrions faire remonter cette demande, accompagnée des coordonnées du formateur, au CNFPT.





**ACIM** (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)  
**Bulletin de liaison électronique**  
**N° 01 - mars 2008**

Un besoin de formation au catalogage des partitions a aussi été évoqué. Ainsi qu'un besoin pour l'organisation de spectacles.

Ensuite ont été abordées les actions menées par les différentes bibliothèques présentes.

Les collègues de Saint-Amand nous ont parlé des concerts qu'ils organisent régulièrement.

A Valenciennes, il existe des cycles de conférences en partenariat avec le conservatoire, différentes actions avec le Phoenix (showcase, bibliographie...) ; des conférences-concerts sont aussi organisées. Sont évoqués aussi des tentatives de partenariat avec l'association Ecarlate et différents projets tels qu'un travail sur la musique médiévale dans le cadre de Valenciennes 2007.

L'équipe de Saint-Amand nous présente une expérience menée en faveur des groupes non présents dans l'édition, mais ayant mis leur production en ligne sous licence Creative Commons. La bibliothèque a créé un bac où elle présente des copies physiques de cette offre, copies effectuées avec l'accord des ayants droit, ce qui rend le système assez lourd.

Au sujet de la mise en place d'une conservation partagée, c'est le statu quo lié aux spécificités locales.

Roubaix nous reprecise que le Fonds Local et Régional est consultable mais ne peut être emprunté que ponctuellement pour des expositions.

Nous évoquons aussi le projet d'un collègue lillois visant à créer une plateforme web de présentation d'artistes locaux. Ce projet se heurte d'emblée au problème de « propriété » et d'initiative : il semble logique qu'une collectivité territoriale soit réticente à l'idée que ses agents travaillent pour une autre. Ce projet ne pourra être collectif que si des partenariats sont mis en place.

Ont ensuite été abordées les actions internes de promotion de fonds. Pour Valenciennes, les -thécaires ont mis en place un système de listes de nouveautés dans lesquelles on trouve des mini-critiques élaborées par l'équipe. Les nouveautés sont identifiées par cette liste, mais aussi par un statut informatique propre affiché sur l'OPAC web. Depuis mars, il existe un présentoir spécifique. L'équipe nous indique aussi sa volonté de stabiliser le flux de nouveautés mises en rayon en le répartissant tout au long de l'année.

Il a été évoqué la possibilité de mutualiser les « coups de cœur » des uns et des autres soit sous forme de newsletter inter-thécaires, soit par un hébergement web.

A Roubaix, les disques portent la date de leur première mise en rayon.

Pour les écoutes sur place, Saint-Amand évoque une sous-exploitation du système, probablement liée à la lourdeur des démarches à effectuer. Pour Valenciennes, c'est en stand-by, quant à Roubaix, il existe un système spécifiquement dédié à l'écoute sur place et une mise en place de permanences.

Une troisième réunion aura lieu le 20 mars, portant sur l'examen d'un projet de portail web autour de la valorisation de la musique dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les -thécaires de ch'Nord, c'est aussi une liste de diffusion restreinte et un forum web : <http://thecaires-nord.zikforum.com>





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

## B) Présentation ACIM/Picardie par Stéphan Cotrelle

Bibliothécaires Musicaux de Picardie

**Création : La coopération régionale fête son 1<sup>er</sup> anniversaire !**

La coopération régionale est née en février 2007 lors d'une formation CNFPT et suite à un constat simple : les bibliothécaires en charge de musique en Picardie sont peu nombreux et isolés. Rompre avec l'isolement était une priorité pour tous. Mais aussi s'entraider, partager nos réflexions et travaux. Notre slogan : Pour le développement et la promotion de la musique en médiathèque.

**Adresses – Membres :**

La coopération compte aujourd'hui 20 membres. Du fait de notre dispersion géographique, l'outil coopératif le plus approprié et validé par tous, a été la création d'un portail, hébergé par un membre, puis par l'ACIM en juillet 2007 : <http://www.picardie.acim.asso.fr/>

Chaque bibliothécaire en charge de musique (au sens large du terme) ou qui souhaite soutenir le développement et la promotion de la musique en médiathèque, peut se déclarer membre de la coopération, se faire connaître par tous : <http://www.picardie.acim.asso.fr/membres/>

La coopération n'est juridiquement pas en statut associatif. Peut-être franchirons-nous le pas, mais nous préférons pour le moment consacrer le peu de temps que nous avons à de la « simple coopération », sans contrainte administrative.

**Réalisations :**

La coopération est jeune. Les réalisations concrètes sont donc en « germination ». Néanmoins, le portail est une réalisation en soi, qui permet de partager notre travail. Et de façon indirecte, les formations CNFPT spécifiques musique sont le fruit de cette volonté commune de faire reconnaître la musique comme domaine de compétence des bibliothécaires. Il y en a eu six depuis fin 2005 (PCDM4 – Musiques électroniques – Jazz – Musique classique – Rock et variétés internationales), alors que les formations musique étaient absentes du catalogue CNFPT depuis plus de quinze ans.

**Perspectives :**

Il y en a tellement... Mais il faut être modeste et ne pas s'éparpiller... Citons :

- être mieux identifié par les bibliothécaires de la région ;
- devenir centre de ressources pour les bibliothécaires en charge de musique de la région ;
- travailler avec les autres coopérations régionales sur les thèmes concernant la musique ;
- mettre en place une action régionale sur les groupes et labels régionaux.

Nous ne manquerons pas de partager nos projets en cours de réalisation ou réalisés dans un prochain bulletin. Mais aussi dans notre portail : <http://www.picardie.acim.asso.fr/>

**Témoignages de membres :**

*« La coopération régionale est pour les bibliothécaires, professionnels ou non, un véritable centre de ressources, en quelque sorte "une boîte à outils". Pour qu'elle puisse continuer à vivre, à être utile, à porter des débats sur la profession, il est nécessaire d'inciter les personnes à s'emparer de cet outil. Ce processus prendra certainement un peu de temps ; en attendant, il est primordial que ces initiatives se poursuivent car elles permettent de créer des espaces de partage qui sont souvent absents des lieux de travail. »*

*« Les concerts, les formations CNFPT, et pour ceux qui peuvent rarement y assister, les comptes rendus des formations, les informations sur le travail des collègues, sur ce qui se passe dans notre région, tous les articles [dans le portail] sont intéressants. »*

Merci encore à l'ACIM de nous avoir reconnus comme membre associé et de nous soutenir autant que de besoin.





## C) Présentation de bmdp / Pierre Rebuffet

bmdp (bibliothécaires musicaux de Midi-Pyrénées) est un regroupement de professionnels de la documentation musicale en Midi-Pyrénées qui a vu le jour en mars 2005. Il résulte d'une volonté commune de partage d'expériences et de mutualisation de moyens et doit son existence au parrainage et à l'appui logistique du CRL (Centre Régional des Lettres) de Midi-Pyrénées.

### Les objectifs :

bmdp a pour vocation de réunir les bibliothécaires musicaux et chargés de fonds de documents sonores, afin de construire une réflexion commune autour de leurs préoccupations professionnelles. Son fonctionnement repose sur le principe de la coopération : chaque membre étant impliqué dans le domaine de la documentation musicale est susceptible, à travers son expérience professionnelle, d'apporter sa contribution et de faire avancer la réflexion commune.

Cette réflexion doit permettre de mettre en place des actions que seule une structure collective peut susciter ou réaliser lorsqu'elles nécessitent la participation d'institutions ou d'organismes nationaux et dont les enjeux débordent le cadre de l'action individuelle :

- des actions "d'auto-formation" utilisant les compétences spécifiques de ses membres ;
- l'élaboration d'un programme de formation qui reflète nos besoins dans le cadre de l'action prospective engagée par le CNFPT vis-à-vis du secteur des établissements territoriaux de lecture publique ;
- des journées d'étude permettant d'inviter des intervenants extérieurs sur des aspects spécifiques de nos métiers ;
- un programme de conservation partagée des documents sonores en Midi-Pyrénées ;
- ...

### Les moyens :

Le groupe s'est doté des outils nécessaires à la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés :

- un site web (<http://bmdp.acim.asso.fr/wakka.php?wiki=Accueil>) : il permet de centraliser les ressources communes, de partager des informations, de développer de façon coopérative une vie et des projets que la distance physique nous empêche de mener à bien conjointement ;
- une liste de diffusion : c'est le lien le plus pertinent en terme de réactivité puisqu'il permet de diffuser de l'information en temps réel à un groupe défini ;
- des réunions régulières : environ quatre par an, sous l'égide et à l'invitation du CRL. Elles sont accueillies de préférence par l'un des établissements participants ou dans les locaux du CRL dont l'implication conditionne pour une large part la réussite de ces journées. Ce sont ces réunions qui permettent de donner corps à la réflexion commune et de synthétiser les différents apports





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

centralisés sur le site ;

- des journées d'étude dont l'objet est déterminé au vu des besoins exprimés au cours des réunions puis validé par le CRL sur lequel repose entièrement l'organisation desdites journées.

C'est grâce à l'existence de cette structure et de ce réseau qu'il nous aura été donné la possibilité d'organiser à Toulouse les Rencontres nationales 2008.

#### Les ressources :

Les membres de bmmp sont recensés à cette adresse :

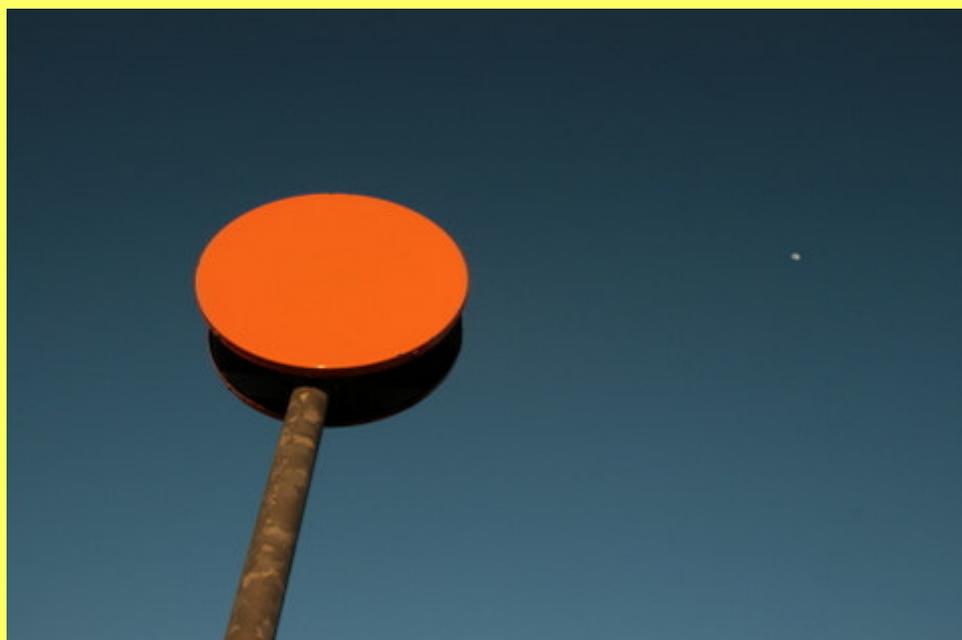
<http://bmmp.acim.asso.fr/wakka.php?wiki=PageContacts>

La rubrique "Journées" du site permet d'accéder à l'ensemble des travaux en cours ainsi qu'à leurs comptes rendus.

Les comptes rendus des réunions et journées d'étude archivés sont consultables directement ici :

<http://bmmp.acim.asso.fr/wakka.php?wiki=ArchiveComptesrendus>

La rubrique "Formation" du site permet d'accéder à l'ensemble des réflexions et travaux menés dans ce domaine particulier.





## D) Raconte-moi un blog : **Desperate Librarian Housewife** <http://sophiebib.blogspot.com/>

Interview de Sophie Cornière, créatrice et auteur de ce blog, par ailleurs responsable de la Bibliothèque Saint-Sever à Rouen.  
Propos recueillis par Patrick Goczkowski (Bibliothèque départementale du Val d'Oise).

- **Quand est né ton blog et dans quelles circonstances ?**

Le principe du blog m'a tout de suite interpellée, avec un blog je conservais des épisodes de ma vie, je pouvais enfin noter et ne plus perdre toutes ces informations qu'auparavant je notais sur des petits bouts de papier que je ne retrouvais jamais. Mon blog c'est ma mémoire !

J'ai créé mon premier blog en 2005, j'y racontais mon quotidien, en mélangeant vie privée et vie professionnelle, je me suis vite rendue compte que mes proches ne comprenaient pas grand chose à mon travail et qu'inversement les photos du petit dernier n'intéressaient pas les quelques collègues qui le lisaient. J'ai donc scindé les deux et lancé l'aventure « Desperate Librarian Housewife » à partir de 2006.

The screenshot shows a blog post on a white background with a pattern of light green and yellow circles. The title 'Desperate Librarian Housewife' is in a large, dark font. Below it, the date '03 MARS 2008' is displayed. The main heading of the post is 'incitation au piratage'. The text of the post discusses a video on YouTube about 'le rock à Rouen il y a 20 ans' and mentions that the video was removed by L'INA. On the left side of the screenshot, there is a chat window for 'Sophie C.' which is 'Available', and a small image of a cartoon squirrel named 'Risu' with the text 'ils sont passés...' above it.

- **Et d'abord peux-tu nous expliquer son titre ?**

Allusion, bien sûr, à la série américaine "Desperate housewives", série que j'aime beaucoup pour ses ménagères de moins de 50 ans qui sous une apparence bien lisse cachent des désespoirs, des peurs... : un peu comme nous ? ;-)

La bibliothécaire et la ménagère sont des thèmes récurrents de mon blog, en effet elles me servent à prendre du recul pour analyser nos pratiques et les pratiques de nos usagers.





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

- Quels étaient tes objectifs à la création de ce blog ? Ont-ils évolué depuis ?

Des objectifs ? Surtout pas ! Ca me rappelle le travail ;-)

Mais avec le recul je me rends compte que j'ai évolué, et même si le terme ne me plait pas j'ai fini par me donner des buts, grâce aux commentaires laissés sur le blog, par les collègues que je rencontre et qui me donnent envie de continuer.

Je voulais montrer qu'on peut ne pas être une « digital native » et s'en sortir avec le web, partager mes découvertes, faire comprendre aux collègues tout l'intérêt de cet outil qui nous rapproche de nos usagers, établir une veille documentaire (*c'est vrai que souvent je dérape et que ma veille est parfois un peu « décalée »*).

Et surtout : partager mes interrogations, mes doutes, mes énervements, mes coups de cœur...

*"A raconter ses maux souvent on les soulage" (Corneille).*

- Quelles ont été les conditions techniques de réalisation de ce blog ? Combien de temps as-tu mis pour être opérationnelle ?

Je suis totalement néophyte en informatique, tout doit être intuitif. Je me suis retrouvée sur blogger, plateforme de blogs appartenant à Google parce que tout simplement j'avais un compte Google et ça me permettait de tout lier : mêmes identifiants...

On peut être opérationnelle tout de suite, en quelques clics on crée son blog : pour faciliter les choses il existe des modèles tout prêts.

Après, bien sûr, il faut « produire », le plus dur peut être, l'angoisse de la page blanche.

Enfin je me dois de remercier les biblioblogueurs qui m'ont souvent aidée, donné des tuyaux. L'entraide est une réalité dans notre profession et sur le web 2.0.





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

- Quelles ont été les améliorations que tu as progressivement apportées à ce blog ?

C'est effectivement là que les choses se compliquent, car très vite, on voit les blogs des voisins et on a envie d'avoir aussi des gadgets (*note de la DLH : on dit widget ;-)* qui bougent, brillent, clignotent... Et ne servent strictement à rien, c'est pourquoi j'ai poussé la dérision jusqu'à installer une boîte à meuuuh.

J'ai installé le widget de La radio du groupe discothécaires, j'y tiens beaucoup car c'est un véritable réseau, un lien avec d'autres bibliothécaires musicaux, un moyen « d'écouter » leurs goûts...



- Quel est d'après toi le billet le plus intéressant ou correspondant le plus à l'esprit de ton blog, que tu aies écrit ? Nous autorises-tu à le publier en encadré de cette interview ?

Je ne sais pas, je te laisse choisir, j'aurais ainsi la surprise de découvrir...

- J'aime bien celui-ci, par exemple, qui est un bien bel hommage à un objet qui nous est cher. Mais j'aurais pu choisir tout aussi bien « J'aime pas le samedi », « [Re]tour à l'anormal » ou « Heuuuu ! j'ose pas le titre » qui tous racontent tes relations avec le public.





**ACIM** (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)  
**Bulletin de liaison électronique**  
**N° 01 - mars 2008**

17 AOÛT 2007

Joyeux anniversaire

Il paraît que c'est l'anniversaire du Compact disc<sup>1</sup> aujourd'hui : 25 ans.

On a envie de lui souhaiter quand même un joyeux anniversaire à cet objet qui nous hante, s'est infiltré partout dans notre vie, mais aussi en passe d'en disparaître très vite selon les pronostics les plus pessimistes,

ce sera plus difficile de se refaire une beauté en se regardant dans un lecteur MP3,

plus besoin de sortir ses lunettes pour voir ou est allé se loger ce P... de P de protection,

ou pour lire le nom illisible du réalisateur du film dont on catalogue la musique,

plus besoin de mettre 1/4 heure à essayer de réintégrer le livret d'opéra définitivement trop gros pour entrer dans le boîtier,

plus besoin de ce joli geste consistant à appuyer sur la marguerite centrale avec son index tout en saisissant avec le pouce et le majeur les deux bords opposés de la fameuse galette, le tout généralement accompagné de la grimace concentrée et adéquate qui se transforme en désespoir/haine quand le CD récalcitrant vous échappe pour rouler sous une étagère inaccessible et que l'utilisateur vous regarde hilare.

Et le changement de boîtier ! la légère distorsion du plastique qu'on exerce juste avant qu'il ne casse, pour démonter l'ensemble...

plus besoin de le frotter contre son jean avant de l'insérer dans la platine (oh non je n'ai jamais fait ça !)

Et plein d'autres choses encore (Si vous avez des anecdotes, n'hésitez-pas les commentaires sont ouverts ;-)

Joyeux anniversaire Mister CD !

- T'imposes-tu une discipline pour écrire ? Régulièrement, tous les jours, ou quand l'envie te prend...

De la discipline ? Mon Dieu non surtout pas. Ce blog c'est un plaisir, pas de contraintes.

J'écris quand l'envie me prend, en fonction de mes insomnies.

Le problème c'est que l'envie me prend souvent, même grippée au fond de mon lit...

- Quels sont les domaines que tu abordes (et que tu n'abordes pas) ? Y a-t-il des choses que tu t'interdis ?

J'aborde tous les sujets qui m'interpellent, me posent question...

<sup>1</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Compact\\_disc](http://fr.wikipedia.org/wiki/Compact_disc)





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

Mais j'ai des interdits ; tout simplement parce que nous sommes fonctionnaires territoriaux et nous avons à ce titre un devoir de réserve. Je n'évoque jamais les sujets politiques, les sujets concernant la gestion de ma collectivité, sauf quand il s'agit d'anecdotes qui pourraient arriver dans n'importe quelle bibliothèque. De la même façon, je ne donne aucun nom sauf si ceux-ci sont déjà cités notamment lors de rencontres publiques, ou s'il s'agit de personnes ayant écrit, je donne toujours les sources des articles ou des extraits que je cite...

- S'agissant d'un blog personnel, entre objectifs personnels et objectifs communautaires, de quel côté penche la balance à ton avis ? Est-ce devenu indispensable à ton équilibre de vie ? Et quelle relation as-tu par rapport aux commentaires sur tes billets ?

Plus précisément il s'agit d'un blog privé<sup>2</sup>.

Ce terme, je crois est essentiel, il définit le rapport de notre métier à notre vie privée, les deux sont étroitement liés : on croise régulièrement nos usagers en allant faire nos courses en famille au supermarché du coin ; les concerts où nous allons, nous y croisons à nouveau nos usagers avec lesquels on parlera quelques jours après de la prestation du groupe...

Il ne vous est jamais arrivé de tomber sur des disques ou des livres de votre bibliothèque sur une brocante et d'avoir envie de les récupérer ?

En vous lavant les dents, le soir, vous cherchez où vous allez pouvoir noter le nom du morceau qui passe à la radio et voir s'il pourrait faire l'objet d'une acquisition pour votre fonds.

Les exemples sont quotidiens de l'imbrication de notre métier et de notre vie. Et donc quand on parle de notre métier on parle de soi, certes, mais on ne peut pas faire autrement, à moins d'être théoricien ce qui n'est pas mon cas, je reste ancrée dans le quotidien.

Ce n'est pas le blog qui est indispensable c'est tout ce qui va avec : les fils RSS, les liens avec les autres blogs, les réseaux « sochôles », comme les définit Dominique Lahary.

Les commentaires sur le blog sont importants : ils me permettent de relativiser, me rassurent quand, au fil des commentaires, je constate que d'autres vivent ou pensent la même chose, ou apportent un nouvel éclairage, un autre point de vue, et ouvrent d'autres perspectives. Même s'il est difficile d'y entamer un débat, le lieu idéal pour cela restant les listes de diffusion comme [discothecaires\\_fr](#).

- Que préfères-tu écrire comme billets ? Billets de souvenirs ou billets d'actualité ?

Pffffff pas facile de choisir, ça dépend des circonstances... Les billets d'actualité démarrent une réflexion, ce sont des résumés de ce que j'ai pu trouver sur le net. Les billets de souvenirs sont des « exercices de style » personnels, ils sont amusants à rédiger.

- Comment essayes-tu de différencier ton blog des autres, au niveau du contenu et au niveau de l'écriture ?

Je n'ai pas essayé de le différencier, juste de l'améliorer ;-) Il a acquis tout seul sa propre identité, qui quelque part doit être la mienne. Je ne me suis pas imposé de modèles, par contre un modèle s'est imposé à moi, petit à petit : la bibliothécaire-ménagère de moins de 50 ans, dès que j'essaie de m'en débarrasser elle revient telle une mauvaise conscience.

- En dehors de sa qualité d'écriture, il me semble pourtant que ce qui distingue ton blog c'est le côté plaisant, humour, autodérision et sourire (on rit même franchement quelquefois à sa lecture), ce qui contraste avec le côté sérieux des autres blogs. Mais peut-être est-ce naturel chez toi et que ce n'est

<sup>2</sup> <http://liber-libri.blogspot.com/2006/04/travail-et-profession.html>





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

pas une « démarche » préméditée ?

Merci, mais tu me fais rougir...

Nous vivons parfois des situations tragiques alors « rire pour ne pas pleurer », écrire pour penser à autre chose... Quand la ménagère de moins de 50 ans raconte sa visite à la bibliothèque, on sourit mais quelque part sa situation est bien triste ? J'aime bien la dérision. Je ne prémédite rien, les mots viennent et se placent tout seuls.

- As-tu des contacts avec d'autres blogueurs ? As-tu assisté à des réunions de blogueurs et qu'en as-tu retiré ?

Les blogs font partie des réseaux sociaux, ce n'est pas un espace fermé, mais ouvert sur le monde... J'y ai beaucoup appris sur notre métier, nos pratiques. J'ai rencontré des blogueurs, en vrai ! Des gens ouverts d'esprit, qui parfois n'avaient rien à voir avec notre profession et que je n'aurais jamais connus autrement. Les blogueurs sont tout sauf des gens centrés sur eux-mêmes, leur moteur est pour la plupart la curiosité de l'autre et le partage. Je vous renvoie à un billet de Martin Lessard<sup>3</sup> qui explique l'hyperconnectivité bien mieux que moi...

Et bientôt je vais participer à une réunion de bibliothécaires blogueurs... Je vous raconterai ;-)

- Quel est le blog, en dehors du tien, qui te paraît le plus intéressant ?

Il n'y en a pas qu'un et c'est ce qui fait toute la richesse de la blogosphère.

- Quand tu écris sur un artiste, est-ce avant tout pour faire partager ton plaisir ?

Oui j'essaie de faire partager mon plaisir, pour cela je fais des billets sur les artistes que j'aime, les albums qui m'ont plu, avec mes mots, mes sentiments, c'est vrai que je ne retrace pas la carrière d'un artiste, son style, le mouvement auquel il appartient, etc ... Parce que d'autres le font mieux que moi, je préfère rester dans l'affectif sur le blog, car c'est la différence avec ce que nous faisons tous les jours dans notre profession, où nous nous interdisons l'affectif, pour des jugements rationnels et professionnels, correspondant à des politiques documentaires patiemment élaborées.

- T'arrive-t-il d'avoir peur de trahir ta pensée ou tes émotions ?

Quel que soit le billet que je fais, j'y mets beaucoup de soin et vérifie tout, oui je suis un peu maniaque, déformation professionnelle ?

Le blog autorise l'imperfection, si tu racontes des âneries, on te le fait savoir très vite dans les commentaires.

Avec les commentaires aussi tu te rends compte de la façon dont les gens ont interprété ce que tu as écrit et c'est en essayant de traduire au plus juste tes opinions que le dialogue s'instaure ! Comme dans une conversation ;-)

3 <http://zeroseconde.blogspot.com/2008/02/hyperconnectivit.html>





## E) Bibliothèques musicales et animation / Arsène Ott

### Définition

- Animation : action de communiquer la vie ; mouvement dans un lieu, un espace où la vie humaine, sociale est importante. Dictionnaire culturel en langue française, Le Robert 2005
- “Les bibliothèques sont le lieu d’une dynamique relationnelle et sociale forte, un espace de familiarisation avec l’offre documentaire – un des vecteurs de la transmission du savoir et de la culture – et des publics entre eux.” Anne Lemoine (dans la revue Bibliothèque(s) de l’ABF n° 32 Mai 2007)

### Préalables

- Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?
- Est-ce une mission pour la bibliothèque ?
- Connaissance et analyse du terrain.
- Ne pas chercher à se substituer à d’autres services ou organismes (festivals, associations, salles de diffusion de spectacles...).

### 1) Thèmes et enjeux

#### a) Adosser les projets aux collections

- Valorisation de nos fonds musicaux.
- Permettre la découverte ou une meilleure compréhension des genres musicaux.
- Associer musique et littérature ou d’autres formes artistiques (théâtre, cinéma...).
- Mise en valeur d’un label / d’une maison de disques.
- Promotion des musiciens issus de la scène régionale (fonds local, démothèque...).
- Sensibilisation du public, éveil musical... (instrumentarium).

#### b) Dynamique relationnelle et sociale

- Développer les partenariats culturels (services culturels de la ville, festivals de musique, collectifs et associations).
- Favoriser les échanges entre les musiciens et le public autour de la musique vivante.
- Désenclaver certaines bibliothèques et leur public en menant des actions « décentralisées » sur le réseau, ou en accueillant à la bibliothèque tête de réseau les publics des autres quartiers de la ville.
- Donner au public une image dynamique du réseau ou de la bibliothèque, construire une identité nouvelle, participer à la reconnaissance de la bibliothèque dans la cité.
- Atteindre par le biais de ces actions des publics qui ne sont pas nécessairement les usagers habituels des services de prêt de bibliothèque.
- Publics de proximité.
- Mettre en mouvement la bibliothèque, créer une dynamique d’équipe ou de réseau.





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

#### c) Action culturelle et évaluation : une étape indispensable.

- Saisir l'opportunité du rapport d'activité annuel.
- Evaluer le nombre de participants, la qualité ou la fidélité du public (âge, abonnés...).
- Evaluer la conformité aux objectifs, à la mission de la bibliothèque.
- Analyser les suites à donner au projet.
- Réfléchir à la périodicité, la régularité des événements, la cohérence des thèmes abordés.
- Quel dynamisme dans les projets : reconduire des collaborations fidèles ou susciter de nouveaux projets ?
- Quelle interaction entre public, intervenants et bibliothécaires ?
- Quelle communication ? Interne (programme, portail) ? Externe (presse, réseau d'information en ligne...) ?

#### d) Action culturelle et évaluation : ambition, réalisme et modestie

“Les animations participent à la diffusion du savoir, à la maîtrise de l'information, à l'élaboration du discernement par une mise à disposition vivante des collections. Réussies, elles questionnent, suscitent des curiosités, redonnent des couleurs au concept d'égalité des chances dans l'accès au savoir et au patrimoine commun ; contribuant à la vie culturelle, elles impliquent les participants dans le mouvement de la cité ; elles encouragent la constitution des sociabilités”. Anne Lemoine (dans la revue Bibliothèque(s) de l'ABF n° 32 Mai 2007)

Mais, pour atteindre cet objectif, il faut précisément accepter de se remettre en cause, d'évaluer ses projets en toute sincérité et avec esprit critique, c'est-à-dire en ayant conscience de leurs enjeux, de leurs limites.

## 2) Exemples

Les exemples proposés ici ont été choisis afin d'illustrer en partie les thèmes et enjeux proposés ci-dessus. Ils sont le résultat d'un travail local (réseau des Médiathèques de Strasbourg et de sa communauté urbaine) ou d'une collecte d'informations diffusées sur la liste [discothecaires\\_fr](mailto:discothecaires_fr).

#### a) Images et BD dans la musique rock dans les Médiathèques Provence-Luberon-Durance et au Grenier à Sons

Exposition d'affiches, flyers, fanzines...  
Projections de documentaires.  
Concerts.

#### b) Robert Cahen / Médiathèque de Strasbourg Centre ville

Rencontre du public avec le vidéaste / compositeur de musique électroacoustique alsacien.  
Analyse du rapport image / musique / son.

#### c) Ecoute au cœur de l'orchestre... / Médiathèque de Strasbourg Centre ville

Collaboration entre la médiathèque et l'orchestre la Philharmonie en faisant l'expérience publique d'une écoute au cœur de l'orchestre.





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

Faire naître une complicité entre les musiciens de l'orchestre et le public.



S'installer au cœur des différents pupitres de l'orchestre (cordes, vents, percussions... etc.), aux côtés mêmes des musiciens.

Changer la perception de l'œuvre.

Prendre conscience de l'importance de la répartition des instruments dans l'espace.

Se préparer autrement à ce moment unique qu'est le concert.

#### d) Vent d'Est : la saga du rock en Alsace

La publication d'un CD qui rassemble 20 groupes de rock choisis à travers la région Alsace, a permis que l'on organise au sein de la BMS une rencontre publique afin de présenter ce projet mené à bien par Musique en Stock. Ceci pour plusieurs raisons :

Pour saluer tout d'abord le travail de longue haleine mené par Musique en Stock afin de recenser les ressources musicales en Alsace. La dernière édition de « L'officiel des musiques nouvelles et actuelles en Alsace » date du premier semestre 2005.

Pour permettre aux musiciens présents sur cette compilation de rencontrer un nouveau public dans le cadre inattendu peut-être de la bibliothèque. Ils pourront ainsi évoquer leur parcours musical, leurs projets, mais aussi les difficultés qu'il rencontrent, et si d'aventure ils souhaitent laisser chanter la guitare...

Pour souligner le rôle que peut jouer la bibliothèque dans la découverte et l'accompagnement de ces artistes. A titre d'exemple nous proposons actuellement plus de 300 titres enregistrés par des musiciens régionaux. Documents qui peuvent être empruntés sur l'ensemble du réseau ou écoutés sur place à la BMS Centre Ville.

#### e) Chemins de traverse

Concert / conférence : accueil du trio Boya né de la rencontre de trois cultures musicales : gadulka traditionnelle, piano classique et percussions orientales.

La confrontation de ces trois parcours musicaux leur permet de donner à la musique populaire bulgare et des Balkans une nouvelle résonance : éloignée des terres d'origines peut-être, mais certainement plus proche de l'âme des musiciens et de leur public.

Rencontre musicale qui s'inscrit dans le programme du festival « Strasbourg-Méditerranée » dont le thème général concerne cette année les nouvelles identités. Ce partenariat connaîtra en décembre deux autres développements en liaison avec les musiciens du collectif de l'Assoce Pikante qui fondent précisément leur démarche de création sur de riches télescopes culturels. Ils en témoignent auprès du public des Bibliothèques de Strasbourg en proposant à celui-ci des moments d'échange et de partage. Avec lui, ils feuilletent le carnet de bord de leur parcours personnel et musical respectif, voyage imaginaire émaillé de notes de musique, de lectures, d'images qui les ont marqués, influencés, et menés à ce qu'ils sont aujourd'hui. Des intermèdes musicaux illustrent leurs propos et éclairent les multiples facettes de leur identité artistique .

#### f) Concert-lecture

Mise en valeur d'une femme compositeur née en Alsace en 1846, Marie Jaëll, dont la bibliothèque





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

dispose de documents autographes.

Le programme musical rassemble des œuvres de différentes périodes de la vie de Marie Jaëll, de l'influence du romantisme allemand à ses débuts jusqu'à l'affirmation d'un style clairement français, des références à ses maîtres Saint-Saëns et Liszt et l'évocation d'une autre figure alsacienne, Marie-Joseph Erb. Elles sont éclairées par la lecture de lettres et d'extraits du journal de Marie Jaëll.

#### g) Lady Day : histoire d'amours

Lecture musicale : Chet Baker et Art Pepper ou deux destins aux ailes brisées

Comédiens : Marie-Anne Jamaux et Dominique Jacquot

Musique : Robby Glod (saxophone)

Choix de textes : Arsène Ott

Découverte de la trajectoire à la fois humaine et musicale de Chet Baker et d'Art Pepper.

Si leur musique est chargée d'émotion, on retrouve celle-ci d'une autre manière dans les témoignages biographiques qu'ils nous ont laissés : « Comme si j'avais des ailes » / Chet Baker ; « Straight Life » / Laurie et Art Pepper.

C'est en partant de ces récits et des textes de fiction que les deux musiciens ont inspirés à Alain Gerber (« Chet ») et Geoff Dyer (« Jazz impro ») que se construira la lecture musicale proposée. En adossant le projet sur la complicité qui existe entre les comédiens Marie-Anne Jamaux, Dominique Jacquot et le saxophoniste Robby Glod. Rencontre menée dans le cadre du programme culturel « L'autre saison, vendanges tardives ».

#### h) La musique, un peu, beaucoup, passionnément... Juin 2007 à la Médiathèque de Strasbourg Centre ville

#### Coups-de-cœur et lectures musicales ?



« Mot à mot, note à note... les bibliothécaires se livrent !

Cette année la bibliothèque prend au mot l'esprit de la fête de la musique en partageant avec son public sa passion pour la lecture et la musique. »

« Comme vous le savez peut-être, nous vous proposons tout au long de l'année nos coups de cœur afin de guider vos lectures ou de susciter votre curiosité.

C'est aujourd'hui l'occasion pour nous de donner corps et visages à ces choix. Le temps

d'un mot, d'une phrase, d'un paragraphe ou d'un chapitre, mais aussi d'une respiration musicale, d'un son, d'un rythme ou d'une mélodie.

Sur le principe de la déambulation (les rues de la ville seront remplacées ici par les allées de la bibliothèque) vous pourrez donc vous laisser surprendre par le hasard des mots et des notes. »

#### i) Rencontre musicale avec l'artiste indien Abhisek Lahiri / Strasbourg – Médiathèque d'Ilkirch

Cette rencontre propose au public une immersion dans le répertoire de la musique classique de l'Inde du nord.

Les commentaires et les exemples musicaux lui permettront de découvrir cet instrument si singulier : le sarod. Ils seront là aussi pour l'accompagner dans ses écoutes musicales à venir afin de se familiariser avec le vaste répertoire de la musique indienne.

Cette rencontre musicale est un prélude à un concert prévu dans la soirée à la BMS Centre ville.





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

#### j) Bise de buse : « Joue sa musique » - Médiathèque de Strasbourg Centre ville

Ou le passé rendu présent par ce cadeau du temps : la réédition fin 2006 du CD : "*Bise de Buse joue sa musique*" chez Musea Records avec Pierre Michel (saxophones soprano, alto, baryton), Jean Bataillon (violoncelle), Laurent Spielmann (piano, synthétiseur), Gérard Dosdat (guitare), Jean-Louis Heitz (guitare basse), Maxime Malka (batterie). « Special guests » : Didier Malherbe (saxophone soprano) et Louis Merlet (violon et alto). Séances enregistrées par le groupe strasbourgeois dans le studio de Jacques Huber en janvier 1981.

La beauté de ce répertoire, resté comme en friche pendant toutes ces années, appelait (par son titre déjà : "joue sa musique") une re-création.

Moment "inédit", façon de rendre (à l'occasion de la fête de la musique) ce disque à son destin : jouer la musique, après avoir fait jouer le disque.

#### k) Instrumentarium Médiathèques de Strasbourg – projets suivis par Alexia Gabel

Ces instruments sont à la disposition des personnels du réseau qui en font la demande dans le cadre des programmes d'animation définis par chaque structure en début d'année.

Ils sont utilisés pour l'accueil de classes :

- sur le thème de la découverte sonore : manipulation des instruments, écoute de disques ou vision de DVD musicaux ;

- pour mettre en sons une histoire avec possibilités d'enregistrement d'un disque ou d'une représentation publique en salle d'exposition.

Ils peuvent aussi être régulièrement utilisés pour la mise en son des heures du conte proposées sur le réseau, généralement les mercredis.

#### l) Organic Vision of Sound

La Bibliothèque de Montreuil présente Organic Vision of Sound, expo photo sur le rock underground de Muriel Delepont, photographe à Rock&Folk, Libé, Nova Mag...

*Si le rock est une musique, c'est aussi une esthétique. [info diffusée par Bernard Poupon]*

*« Muriel Delepont livre sa vision de dix ans de rock underground à travers ses portraits de figures emblématiques (Nick Cave, Iggy Pop, Wayne Kramer,...) ou d'artistes moins connus, qui tous ont choisi l'engagement : l'authenticité musicale de l'underground. »*

Infos sous : <http://www.montreuil93.net/bibliotheque> dans Dossiers thema, puis Organic Vision of Sound ou directement à <http://bib.montreuil.free.fr/dossiers/organic-vision-of-sound/index.htm> [contact B. Poupon ci-dessous]

#### m) « Summer of Love » Bibliothèque-Discothèque Robert Desnos de Montreuil

<http://bib.montreuil.free.fr/dossiers/summeroflove/6910-gratefuldead-livedead.htm>

*« L'été 67 a été le théâtre de l'explosion du mouvement psychédélique, initié aux USA dès 1964-1965. Ces quelques mois, connus sous le nom de Summer of love dont l'épicentre est San Francisco, ont généré une véritable révolution culturelle qui, partie de la côte Ouest des Etats-Unis, s'est répandue sur toute l'Amérique du Nord et finalement sur l'ensemble du monde occidental. La musique – une fois n'est pas coutume - a été le moteur de ce bouleversement des mentalités, qui a profondément changé le rapport au monde d'une génération et plus. »*

Mise en ligne d'un choix de sites, de livres, de DVD, d'albums. Exposition d'affiches originales de concerts, pochettes de disques, concerts aux « Instants chavirés », rencontres-débats... etc.

#### n) Musicophages

Nicolas Bordes (coordinateur de la Médiathèque Associative, Toulouse, 6 rue de la Bourse 31 000





# ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)

## Bulletin de liaison électronique

### N° 01 - mars 2008

Toulouse) :

*"Les Musicophages est donc une médiathèque associative qui depuis 1993, s'est consacrée à diffuser la culture des musiques actuelles ; nous avons constitué un fond de 18000 disques (cd), une fanzinothèque (dépôt vente et archivage), des expositions en lien avec le monde du fanzina, un ECM et une activité de "rencontres musicales" que ce soit sous forme de show cases que de "conférences" avec des écrivains ou journalistes spécialisés (soirée autour de Zappa, Nirvana, Pixies, Lester Bangs...). Depuis deux ans nous réalisons un festival, les Rencontres du Rock, alliant cinéma, littérature, expositions et concerts. Nous avons aussi développé un module de formation (cnfpt) en direction des bibliothécaires "le bibliothécaire face au web".*

#### o) Micro-concerts de la Médiathèque de Sultz

(ici l'accueil du groupe <http://faro.groupe.free.fr/mp3.htm>)

La médiathèque, sans avoir d'espace réservé (auditorium), permet la découverte régulière de nouveaux talents musicaux.

#### p) Clubs d'écoute

La Médiathèque Sud (Strasbourg – Illkirch) propose un club d'écoute tous les deux mois, intitulé "Les samedis du coin de l'oreille."

Chaque séance tourne autour d'un genre et accueille quiconque a envie de faire partager ses disques ou ceux de la médiathèque, impressions, discussions, ou simple dégustation sonore.

La BM de Gagny propose, elle, son « brunch musical »

Petit bilan provisoire d'une séance du club d'écoute : public (trente-quatre personnes présentes pour une animation de près de deux heures), présentation de CD (les CD sont souvent directement empruntés ou font l'objet de réservations).

A titre d'exemple : « Pour information, la prochaine séance du club d'écoute (autrement appelé "brunch musical") proposé par la BM de Gagny, aura lieu le samedi 26 janvier à 10 heures trente (renseignements : Régis au 01-43-02-45-36). Au programme : des extraits de nos coups de coeur du moment (Burial, Alexandre Zemlinsky, Daphné, Stars of The Lid, Eliane Radigue, Serj Tankian, Hossein Alizadeh, Sharon Jones, Carolina Chocolate Drops, Johann Johansson, Electrodeluxe, Edouard Ferlet, etc...).

Entre deux extraits musicaux, une tasse de café et un croissant, nous parlerons de Mixages, un projet ambitieux initié par Zebroek (association Chroma) dans l'idée de (re)construire la mémoire musicale de la Seine Saint-Denis. » / Régis Aubert.

#### q) Champs libres Rennes : mise à disposition d'un piano pour le public

Piano accessible, afin de venir jouer sur place avec ses propres partitions ou les partitions de la bibliothèque, tous les jours du mardi au vendredi de 12 h à 14 h au niveau du pôle musique.





## F) Brèves du comptoir des bibliothèques musicales

- A consulter prochainement sur le portail de l'ACIM ( à l'occasion des Rencontres nationales de Toulouse) : **Quatuor à cordes : partage d'une écoute / Arsène Ott**

Extrait : « *Alois Haba (Vizovice en Moravie orientale le 21 juin 1893, Prague le 18 novembre 1973)*

*Le compositeur débute par une brève carrière d'instituteur, puis décide de faire ses études musicales à Prague, ensuite auprès de Franz Schreker à Vienne et auprès de Busoni à Berlin.*

*Alois Haba se distingue par son travail de composition et théorique autour des micro-intervalles. Il est l'auteur en 1922 de l'ouvrage « Bases harmoniques du système par quarts de ton ».*

*Il met en évidence la structure semi ou micro-chromatique des chansons populaires. Les chanteurs y modifient les hauteurs de sons tempérés à des fins d'expression.*

*Son système de notation a d'ailleurs été repris au Liban.*

*Modifier une note d'un sixième de ton peut la rendre plus douce, voire plus juste, de même l'augmentation de la note d'un neuvième de ton accentue son intensité.*

*Même s'il est à l'origine de la construction d'instruments de musique capables de jouer en quarts de ton (pianos, clarinettes, harmonium, trompettes...), Alois Haba use dans ses compositions d'instruments naturellement non tempérés. Il compose 16 quatuors à cordes (6 en demi-tons, 6 en quarts de ton, 1 en cinquièmes de ton et 3 en sixièmes de ton) durant deux périodes séparées de 27 ans (1919-1923 puis 1959-1967).*

*A côté de ces aspects théoriques il faut relever l'influence rythmique, mélodique et lyrique que lui apporte l'écoute des chansons populaires de sa Valachie natale. Tout son travail théorique peut être vu à la fois comme une écriture d'avant-garde et une façon de traduire au mieux le caractère spontané des musiques de tradition orale.*

*Pourtant ses oeuvres sont de caractère athématique, elles jouent sur l'alternance tension/détente en usant de façon presque « homéopathique » des micro-intervalles.*

*Quatuor n° 4 dans un système de quart de ton, op. 14*

*(1. Allegro energico – 2. Adagio. Andante. Allegro moderato. Moderato)*

*L'allegro impose une écoute en fondu enchaîné, où différents plans se superposent avec des textures différentes et conduisent à un entrelacs de notes. Perte de repères et sentiment d'inquiétante étrangeté s'installent tout particulièrement dans l'adagio.*

*Interprétation :*

*Stamitz Quartett édité chez Bayer Records en 2006 (réf. BR 100282-5) »*





**ACIM** (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale)  
**Bulletin de liaison électronique**  
**N° 01 - mars 2008**

- A lire prochainement sur le portail de l'ACIM : Les « natifs bibliothèques » s'attachent à la musique : lettre ouverte à Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication / Arsène Ott

Extrait :

... « *Se délester de la musique ?* »

*La frilosité d'une partie des professionnels de l'information et le contexte général d'une économie du disque en plein bouleversement (pour la France la baisse du marché du support musical aura été de 18,3 % en 2007 par rapport à l'année 2006) ont conduit parfois à une forme de crispation de l'offre documentaire en bibliothèque, avec pour principale cible la diminution (parfois même la disparition) de l'offre en matière de musique. Phénomène sur lequel nous souhaitons précisément attirer votre attention.*

*En effet, le risque est grand de voir certaines bibliothèques ou collectivités chercher à se délester de la musique, la considérant comme un secteur en crise. Or ce qui est en jeu ici ce n'est pas tant la crise de la musique que les préjugés qu'elle permet de véhiculer. Il est toujours plus facile, dans une période de mutation, de décréter la fin de quelque chose (en ce qui nous concerne la mort du disque), que d'imaginer quelque chose de nouveau et d'apprivoiser les bouleversements en matière artistique, technologique, économique et culturelle. »...*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre ou si vous rencontrez un problème de réception, merci de nous en avvertir par mél. : [ao.acim@gmail.com](mailto:ao.acim@gmail.com)*



**Directeur de publication : Arsène Ott**  
**Rédaction : Paul Heems, Stéphan Cotrelle, Pierre Rebuffet, Patrick Goczkowski, Arsène Ott**  
**Photographies : Arsène Ott**  
**Tél : 03 88 78 80 47 - Mél. [ao.acim@gmail.com](mailto:ao.acim@gmail.com)**

